



Licenciement économique lors d'un arrêt maladie

Par **marie caroline**, le **21/10/2008** à **18:54**

Bonjours,

Je suis en arrêt de travail depuis le 15 juillet pour maladie, je viens de recevoir de mon employeur une lettre recommandée concernant une rupture de contrat de travail pour des raisons économiques avec un entretiens prévu ce vendredi 24 octobre.

Ma question: comment dois-je gérer cet entretien en sachant que j'avais été informé de la vente de la boutique où je travaille et que nous sommes deux personnes concernées?

je travail depuis juin 2005 dans cette entreprise "commerce du détail et de l'habillement" quels sont mes droits en termes d'indemnité de licenciement en sachant que le reclassement ne sra pas possible puisque cela change totalement d'activité et que mon arrêt de travail va certainement se poursuivre pendant au moin deux mois?

merci de m'éclairer, avec des textes de lois relatifs a cette situation
avec mes remerciement

Marie caroline JOLY